

1^{ère} ANNÉE

CONNAISSANCE DE LA LAÏCITÉ

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation	1^{ère} année Connaissance de la laïcité
Prérequis	BAC
Modalités d'accès à la formation	Admission après entretien/ Conditions requises : BAC
Nombre minimum de stagiaires	2 stagiaires minimum par session
Nombre maximum de stagiaires	12 stagiaires maximum par session
Méthode pédagogique	<i>Formation individualisée avec suivi personnalisé</i>
Modalités d'évaluation	<i>Evaluations formatives écrites / remarques des stagiaires</i>
Durée de la formation	<u>90 Heures soit 23 jours</u>
Mode de validation	Obligation de se présenter aux examens nationaux de la certification
Possibilités d'évolution	2^{ème} année Diplôme d'université « Religion, liberté religieuse et laïcité »
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Formateur professionnel permanent.</i> ○ <i>Un ordinateur équipé d'Internet ainsi que des logiciels de bureautique Office 365.</i>
Suivi de la formation	<i>Planning / émargements</i>
Calendrier de la formation	<i>A définir avec le stagiaire selon ses disponibilités</i>
Lieu de formation	146 BD Pinel 69008 Lyon
Coût de la formation	Formation : 1 200.00 € HT Soit (90 h x 13.33€) <i>Frais examen : 50€ (si présentation)</i>

Mis à jour 01/06/2023
M. KAMEL KABTANE
Présidente

Programme du Certificat (2023-2024)

1-Histoire des religions, 2-Science et religion, 3- Introduction au droit français, 4- communication et parler en public, 5- Lexicographie arabe/français et 6- Droit et gestion des associations

Module 1 – 14h « Histoire des religions » : Une étude des traditions juive et chrétienne. Ce module vise à fournir une grille d'analyse des comportements et des pratiques à partir de leurs racines religieuses.

Module 2 – 12h « Science et religion » : Une présentation des problématiques de l'articulation entre tradition et modernité, à travers les principes de la théologie musulmane, le panorama de la science contemporaine, et la sociologie des religions.

Module 3 – 28h « Introduction au droit français » : les principes et le vocabulaire du droit français, notamment dans le domaine du droit civil et du droit administratif. Une introduction à l'histoire du principe de laïcité et des institutions françaises.

Module 4 – 8h « communication et parler en public » : Apprendre à regarder un public, à le comprendre, à échanger avec lui.

Découvrir les outils pour parler en public : préparation d'une prise de parole, être à l'aise, respiration, gestuelle, regards, rythme, persuasion, conclusion.

Module 5 – 14h « Lexicographie arabe/français » : Un cours de traduction arabe/français, axé sur les principaux termes juridiques, philosophiques et théologiques.

Module 6 – 14h « Droit et gestion des associations » Ce module vise à maîtriser les règles encadrant la création, l'administration et la gestion des personnes morales associatives.

Les cours sont dispensés le lundi et le jeudi de 18h00 à 20h00, un planning détaillé sera remis aux étudiants inscrits.